

**Procès verbal de l'assemblée générale de
l'Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales.
Vendredi 30 janvier 2009
Salle de réunion Pasteur rdc.
Hôpital NECKER-Enfants Malades
75015 PARIS**

La séance est ouverte à 17h50 dans la salle de réunion du service de Microbiologie du Groupe Hospitalier Necker – Enfants Malades.

L'assemblée est composée de 30 membres actifs ou représentés.

L'ANTAB compte 107 adhérents à jour de leur cotisation.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Sylvie Van den Berghe accepte d'être la présidente de séance, Christophe Feigueux est le secrétaire de séance. L'assemblée adopte ce bureau.

Rappel de l'Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport du secrétaire Général
- Rapport du trésorier
- Projets 2009
- Prix de l'adhésion de l'ANTAB
- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses dont la question de la protection civile individuelle à la MACSF.

1. Introduction de l'AG et Rapport moral du président par la présidente Evelyne PSALTOPOULOS (discours complet)

« Bonjour à toutes et à tous, Je suis très heureuse de vous accueillir à l'Assemblée Générale 2008 ce 30 janvier 2009. Je suis, nous sommes particulièrement heureux et fiers de l'évolution de notre association...En effet, en 2008 le bureau national exécutif le BNE s'est étoffé de techniciens de laboratoire, de jeunes cadres motivés, nous avons pu mettre en œuvre des groupes de travail et en particulier travailler sur notre communication...

Tout cet immense travail bénévole porte enfin ses fruits sur plusieurs aspects :

- *Le site WEB relooké*
- *La création d'un nouveau LOGO*
- *La création d'une Newsletter, vous en avez un exemplaire*
- *La relance régulière de nos adhérents*
- *La recherche de sponsors pour Laboscope*
- *Un questionnaire destiné aux Techniciens en Analyses Biomédicales aux résultats prometteurs*

Nous sommes à l'écriture du 6ème Numéro de Laboscope. Nous avons encore beaucoup de travail à faire avec nos deux partenaires pour ces publications : notre éditeur, la société Cithéa Communication et le concepteur de cette publication, Synergie Santé collection « scopes ».



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 ✉ : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

Certes ces accouchements ne se sont pas faits sans mal ; en effet, il est encore plus difficile de trouver des sponsors que de trouver des rédacteurs d'articles ...

Je souhaite particulièrement remercier tous ces acteurs de l'ombre, les rédacteurs d'articles (tous aussi intéressants les uns que les autres) et que nous souhaiterions encore plus nombreux et remercier aussi tous les membres du bureau qui, à quelle échelle que se soit, ont pratiqué du démarchage dans leur laboratoire, dans des congrès, ont fait du porte à porte auprès de sponsors potentiels.

Il nous a fallu déployer toutes nos forces pour convaincre et obtenir la confiance...

Aujourd'hui, j'attends, nous attendons avec fermeté de l'aide de nos 2 partenaires car nous avons l'impression que nous avons changé de métier et qu'il faut que chacun reprenne son cœur de métier, pour poursuivre l'aventure.

Parallèlement à cette activité, nous poursuivons nos travaux vis-à-vis de la profession, l'ANTAB fait d'ailleurs officiellement partie du Haut Conseil des Professions Paramédicales du ministère de la Santé.

Nous avons participé à des réunions de travail sur la formation, les référentiels métiers...avec l'UIPARM (Union Interprofessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médico-techniques), avec l'EPBS (Association européenne des professions biomédicales) ...

Nous avons organisé fin septembre une réunion de toutes les associations de techniciens de laboratoire de France et des DOM TOM, grâce à notre partenaire, la MACSF. Nous organisons d'ailleurs une 2ème réunion dès le 1er trimestre 2009.

Notre association largement représentée au Pavillon Européen lors des JIB (Journées Internationales de Biologie), début novembre, a participé à la table ronde sur la formation des TL en Europe lors de la Journée Techniciens.

Nous sommes partenaires avec le Pr Corberand de Toulouse de la création d'un livre blanc de la formation en e-learning des techniciens de laboratoire.

Nous avons participé à la réactualisation de la Fiche Métier et y avons apporté des modifications qui ont été prises en compte ; nous avons été questionnés par les membres de la mission Ballereau en avril 2008 et par Mme Michèle Bressand, Conseillère Générale des Etablissements de santé en septembre 2008. Nous participons aussi aux travaux sur la LMD dont le début des négociations va commencer.

Nous sommes intervenus dans les IUT, auprès de futurs professionnels et auprès de leurs formateurs, toujours pour les informer et mieux nous faire connaître d'eux .

Chacun d'entre nous travaille d'arrache pied pour notre profession, pour sa reconnaissance, pour une meilleure lisibilité.

Je voudrais vous remercier individuellement et aussi collectivement pour votre implication ... OUI OUI je sais, parfois nous sommes tellement pris par nos autres activités ... vous savez celles qui nous sont rétribuées, que nous avons l'impression de ne rien faire de très concret pour notre association ...

Mais vous le voyez, nous avons la preuve que l'environnement biomédical commence à nous connaître et à percevoir nos actions. Nos adhérents sont franchement plus nombreux, notre site web plus souvent utilisé .. des questions pertinentes nous sont régulièrement posées ... Nous avançons et ce grâce à vous tous ... pas de fausse modestie ... nous nous hissons grâce à la force de votre synergie à la hauteur des grandes associations professionnelles.



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 ✉ : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

2. Rapport du secrétaire Général

En 2008, nous comptons parmi les nombreux travaux réalisés : la publication des revues professionnelles, mais aussi une collaboration avec le Sou médical (numéro spécial sur les risques professionnels des médicotéchniques), l'organisation de la journées professionnelle. L'ANTAB poursuit ses travaux avec l'UIPARM qui a changé de présidence. Depuis juillet 2008, l'association interprofessionnelle est représentée par Christine CRAPLET de l'AFDN (Association Française des Diététiciens Nutritionnistes).

Il s'agit aussi pour l'ANTAB de valoriser ses travaux à travers ses engagements avec l'UIPARM et l'EPBS. L'organisation des Etats Généraux de la profession avec la participation de nombreuses associations professionnelles autour de la profession en biologie, anatomopathologie et hygiène hospitalière. Participation au pavillon européen lors des JIB de novembre 2008 et de la Journée Professionnelle où les résultats sont encore très encourageants. Nous devons noter la forte activité du sous groupe Communication (meilleure tenue du site web, création de la newsletter, organisation de la communication). Séminaire annuel de travail en Bourgogne, participation à divers congrès.

3. Rapport du trésorier

Claire FERLET nous présente le rapport financier de l'ANTAB dont les données figurent dans le tableau ci-joint. En somme un bilan financier positif lié à des recettes plus importantes (augmentation du nombre d'adhérents, de participants à la Journée Pro et des participations des sponsors), et des débits plus limités en raison de frais moindre car moins de déplacements externes et des frais de JP assez fixes (7011,22 euros). Nous notons que des participations non financières (création des abstracts, prêts de salle, sacs, fournitures diverses par exemple) sont des aides appréciables pour l'association.

ANTAB RAPPORT BUDGETAIRE 2008			
CREDIT 2008		DEBIT 2008	
PROVISIONS 2007	15 233,23	location Amphi Bichat Journée P 2007	777,40
Adhésions 2007	60,00	GMF ASSURANCES (clôture 2007)	81,11
Inscriptions Journée P. 2007	980,00		
		FRAIS DE GESTION BNP 2008	175,00
ADHESIONS 2008	2 215,00	FRAIS Logo	69,10
INSCRIPTIONS JOURNEE P. 2008	8 380,00	Congrès Martinique, Dijon, Bourgogne	861,25
Sponsors JOURNEE P. 2008	2 450,00	FRAIS JOURNEE P. 2008	7 011,22
MACSF partenariat 2008	1 500,00	COTISATION UIPARM	350,00
		COTISATION EPBS	371,20
		ABONNEMENT WEB	71,76
		FRAIS AG fournitures mailing	950,14
		FRAIS Laboscope	1 669,90
TOTAL CREDIT 31/12/2008	30 818,23	TOTAL DEBIT 31/12/2008	12 388,08
		SOIT PROVISIONS 2008 POUR 2009	18 430,15
BALANCE	TOTAL Euros 30 818,23		TOTAL Euros 30 818,23

Claire Ferlet nous dresse aussi un bilan du coût de la Journée Professionnelle dont les résultats figurent ci-dessous.

ANTAB JOURNEE PROFESSIONNELLE 2008			
CREDIT		DEBIT	
Inscriptions payées	8 380,00	Enveloppes timbrées mailling	1 794,00
Sponsors	2 450,00	Plaquettes	1 219,92
		Affiches	119,60
		Mailling Sponsors	547,70
		Badges	88,85
		Traiteur	1 945,84
		Restauration+boissons+Loc.percolateur	830,97
		Chocolat intervenants	104,35
		Frais SNCF intervenants	260,80
		MACSF assurances JP	99,19
TOTAL CREDIT au 31/12/2008	10 830,00	TOTAL DEBIT 31/12/2008	7 011,22
		Bénéfices au 31/12/2008	3 818,78

Les comptes ont été validés par Françoise Laval qui reconduit sa participation pour la validation en 2009.

4. Les projets

Le premier point est d'accentuer la participation de l'ANTAB aux travaux de l'UIPARM, ce qui doit nourrir et porter la réflexion de l'ANTAB, qui a le potentiel et les ressources internes pour se hisser à la hauteur des autres associations paramédicales.

L'ANTAB doit pouvoir élaborer, se professionnaliser et être l'interlocuteur privilégié des instances ministérielles.

De plus un des enjeux majeurs pour l'ANTAB est de confirmer les promesses de la première rencontre des « ETATS GENERAUX de la profession de septembre ».

En second point, il faut renforcer la communication surtout auprès des professionnels moins protégés, privilégiés, PPSP et Privé, notamment au regard de la loi HPST (Hôpital Patients Santé et Territoires) et des impacts qu'elle va avoir.

Il faut considérer que la constitution du CA (majoritairement des cadres) doit se nourrir des professionnels de terrain qui garantissent le pragmatisme, la réalité et les besoins du métier.

Il s'agit en 2009 de concrétiser toutes les actions menées depuis maintenant 6 ans et qui tout d'un coup permettent une visibilité et une reconnaissance de notre association.

Concernant la communication, nous devons nous pencher sur la forme et le contenu du site web....intérêts de mettre en adéquation les attentes des professionnels et des usagers du site et ce qu'il contient.

En terme de choix de la Journée Professionnelle, il est important de coller à l'actualité du moment, c'est-à-dire la mise en place des décisions de la mission Ballereau.

En troisième point, nous devons nous positionner plus en avant au niveau de l'EPBS et des autres associations partenaires. Aujourd'hui, nous nous trouvons toujours à un nombre critique de membres actifs de l'association par rapport aux besoins que nous savons nécessaires pour fonctionner en matrice et à l'idée de créer un département juridique, syndical ou de conseil destiné à nos adhérents. Il convient de valoriser au maximum les unités de travail de type communication, Europe, UIPARM, formation, formation continue, développement professionnel et valorisation des compétences.

5. Questions diverses

- Doit-on intégrer dans le prix de la cotisation une Protection Juridique Professionnelle (PJP)?

Sylvie Van Den Berghe nous présente un diaporama dans ce sens fourni par notre partenaire assurantiel, la MACSF. Cette protection doit assurer dans le cadre de l'activité salarié, des conseils par des juristes spécialisés (à développer sur le niveau individuel des conseils) mais aussi en cas de litige, y compris avec les prud'hommes et sur le libre choix de l'avocat, la prise en charge des frais d'assistance amiable et ou de procédure (Prudhommes, TGI, Tribunal de Police, frais d'huissier...). La cotisation est fixée à 4,50 Euros dans le cadre de l'association, la protection est valable sur l'ensemble de la France Métropolitaine, collectivité territoriale de Corse, départements et régions et collectivités territoriales d'outre Mer.

En 2009, nous proposons que le prix de la PJP soit intégré au tarif de l'adhésion, soit 20 euros. A dater de 2010, nous décidons une augmentation d'adhésion.

- Faut-il proposer la PJP systématiquement avec l'adhésion à l'ANTAB ? (14 oui et 1 abstenu).
- L'ANTAB doit elle payer la cotisation en 2009 ? (14 oui et 1 abstenu).
- Peut-on augmenter la cotisation à 22 euros en 2010 ? (14 oui et 1 contre).

6. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (CA)

Les membres du CA sortants sont Myriam Liné, Pierre Ducellier, Sylvie Van Den Berghe et Monique Perennec. Tous se représentent pour l'année 2009 (voté à l'unanimité).

7. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Nous clôturons la séance à 19h20.

La présidente de séance,
Sylvie Van den Berghe

Le secrétaire de séance,
Christophe Feigueux